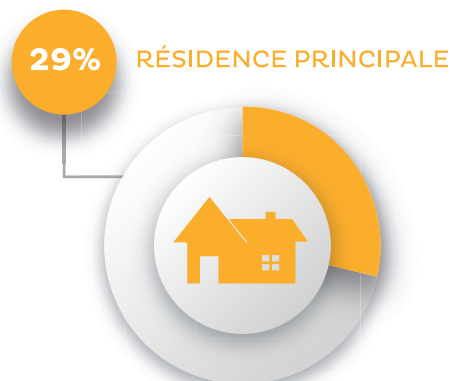
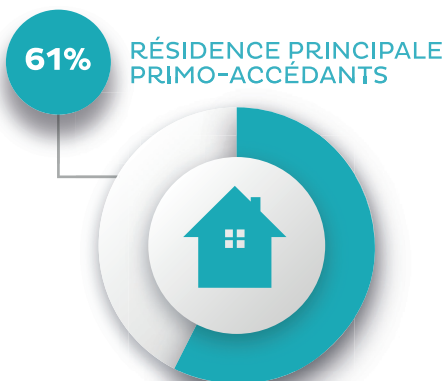


LES PRIMO-ACCÉDANTS SE MAINTIENNENT MALGRÉ TOUT

Toujours désireux d'accéder à la propriété la part des primo-accédants dans la clientèle Cafpi se maintient à 61%. Mais elle subit les contrecoups de la conjoncture et se voit contrainte d'emprunter moins sur plus longtemps pour accéder à son rêve.

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

L'emprunt moyen des primo-accédants chute en novembre 2108. Il atteint 205 423 € sur 244 mois contre 211 858 € sur 243 mois en octobre.

Malgré cette baisse, emprunter leur demande un effort plus important que le mois dernier : 4,84 années de revenus contre 4,66 années le mois précédent.



ACCÉDANTS

Pour les autres accédants, la situation n'est guère différente. Leur emprunt moyen se retrouve également à la baisse, mais également les durées. Ils empruntent en moyenne 239 161 € sur 195 mois contre 261 784 € sur 198 mois en octobre.

Leur effort pour emprunter augmente également, mais dans une moindre mesure, pour atteindre 4,61 années de revenus, alors qu'il était de 4,52 années le mois précédent.

205 423 €

EMPRUNT

239 161 €

4,84 années de revenus

ACQUISITION

4,66 années de revenus

78,39 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

75,79 %

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

211 858 € / 243 MOIS

OCTOBRE 2018

205 423 € / 244 MOIS

NOVEMBRE 2018

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **205 423 €** SUR 244 MOIS.



ACCÉDANTS

OCTOBRE 2018 261 784 € / 198 MOIS

NOVEMBRE 2018 239 161 € / 195 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **239 161 €** SUR 195 MOIS.

• • • ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS • • •

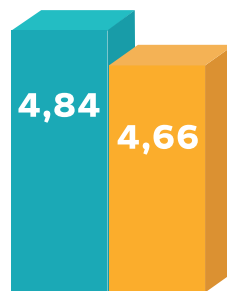
LES CHIFFRES DU MOIS DE NOVEMBRE



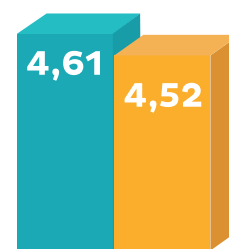
Le prix du bien représente **4,84 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **4,66 années** de revenus.



NOVEMBRE



OCTOBRE

• • • ACQUISITION DANS L'ANCIEN • • •



PRIMO-ACCÉDANTS

82,22 %

OCTOBRE

78,39 %

NOVEMBRE

78,39 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ONT ACHETÉ DANS L'ANCIEN.



ACCÉDANTS

OCTOBRE

76,77 %

NOVEMBRE

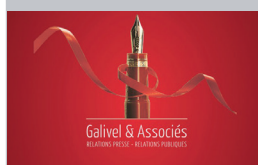
75,79 %

POUR LES ACCÉDANTS, CE CHIFFRE EST PORTÉ À 75,79 %.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits en France depuis près de 50 ans. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour plus de 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est aussi présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées : www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. CAFPI est également membre fondateur de l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits).

Sous l'impulsion de son Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédits en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

ACQUISITION DÉCEMBRE 2018

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.